

Chers membres,

L'année scolaire vient de recommencer dans le sud de l'Inde.

Il est donc vraiment temps de faire un point sur l'année 2015. Janvier-mars 2015 furent dédiés à la clôture des comptes de l'expo de décembre 2014 au Centre Culturel « Espace Renoir de Rueil-Malmaison, à la clôture de l'exercice comptable 2014 (voir la feuille de Bétel mars 2015), à la préparation de l'Assemblée Générale de l'association du 31 mars, et à la préparation de la venue des sœurs en France : Sr Chris (Mère supérieure CSST) et Sr Christabelle (que nous connaissons depuis 2005).

### Visites des sœurs Carmélites en France :

Elles ont participé à notre Assemblée Générale le 30 mars 2015. Elles nous ont demandé d'augmenter les parrainages individuels, en voici les raisons :



◆ Le taux de change défavorable. Il ne compense pas l'inflation indienne par rapport à la stabilité de l'euro.

◆ l'inflation Indienne : les 20€ que nous donnions en 2005 correspondent aujourd'hui à 8,40€ pour eux. En conséquence, l'association vous propose d'augmenter votre cotisation mensuelle à **25€**, (soit 300€/an) si vous le pouvez, bien entendu.

### Réorganisation des parrainages en Inde :

Depuis mars 2015, les Sœurs, Caroline (représentante de France Parrainages-ONG française) et nous-même, travaillons pour réduire, harmoniser, améliorer le système de parrainage et le travail des Sœurs (de moins en moins nombreuses).

Le principe est de rapprocher chaque famille parrainée d'un référent dans son quartier qui pourra la suivre et la conseiller quotidiennement. Ce référent sera en relation avec Sœur Shubha .

Au niveau financier : les familles n'auront plus à faire la queue le 1er samedi du mois pour récupérer des espèces auprès de Sr Shubha mais la somme sera virée directement sur le compte du parent qui s'occupe de l'enfant.

Les 25% destinés à l'épargne seront toujours épargnés pour l'enfant.

Enfin les 5% restant seront toujours consacrés à la gestion faite par les Sœurs sur place.

Au niveau communication : Les enfants répondront à chaque courrier de parrain/marraine par lettre. Une fois par an, le parrain/marraine, recevra une lettre du référent donnant des nouvelles de la famille et une lettre de l'enfant avec ses résultats scolaires et une photo. Certains d'entre vous ont déjà reçu des lettres réponses à leurs courriers.

### l'Association aujourd'hui :

- 113 parrains et marraines.
- 14 donateurs réguliers.
- Nous pouvons être fiers d'accompagner :
  - depuis 2005 : 148 enfants.
  - dont 115 en 2015.
  - Encore une jeune fille est en attente d'un nouveau parrain/marraine.

### Un nouveau dortoir pour les enfants de Mount Carmel (Kerala)

En 2015 les sœurs ont résolu les problèmes administratifs qui bloquaient la construction de l'étage du dortoir depuis 2010. Le 19 mars dernier, le nouveau dortoir fut inauguré, et c'est le 1er juin 2016 que les enfants ont pu y dormir (voir photos sur le site).

### L'orphelinat de Valparai : Les enfants mangeront-ils demain ?

Le gouvernement indien a stoppé une grande partie de ses subventions aux maisons d'enfants. Les sœurs doivent maintenant compter essentiellement sur les dons privés pour faire vivre les établissements.

Le défi de **Sr Reema de Valparai** (remplaçante de Sr Suseela) : **TROUVER 1.000€ par semestre** pour **nourrir les 65 enfants** de toutes confessions qu'elles accueillent.

SOYONS REACTIFS ENSEMBLE, Faites un don : [www.immaculata.fr](http://www.immaculata.fr)

### Les orphelinats chrétiens et musulmans en danger en Inde.

Depuis quelques mois, à cause de nouvelles lois, l'avenir de ces orphelinats est extrêmement sombre. Ces lois contraignent les sœurs à faire des démarches pour éviter la fermeture de leurs établissements.

Ces démarches répondent à des normes administratives qu'il est impossible de suivre. Sr Shubha a déjà participé à plusieurs réunions de crise pour essayer de contourner ces difficultés.

Les Sœurs font face à des persécutions anti-minorités. A cause des menaces qu'elles reçoivent, elles sont obligées de se barricader pour assurer la sécurité des enfants.

## Le Rapport financier

Récapitulatif 2015	Solde cumulé au 31/12/2014	Recettes 2015	Dépenses 2015	solde année 2015	Solde cumulé au 31/12/2015	Transfert mars 2016
Parrainages maisons d'enfants	585	1950	-1 535,00	415,00	<b>1 000,00</b>	-1000
Parrainages individuels	15785,46	32316,19	-29 722,51	2 593,68	<b>18 379,14</b>	-17958,82
Entraide parrainages	470,27	28,01	0	28,01	<b>498,28</b>	0
Dons Actions	10 833,29	15 290,04	-12 614,88	2 675,16	<b>13 508,45</b>	-13603,55
Dons « cotisations 2013 »	936,53	36,00	-972,53	-936,53	<b>0,00</b>	
Dons « Expo décembre 2014 »	2733,45	0	-2 733,45	-2 733,45	<b>0,00</b>	
Gestion Administrative (cotisations 2014-2015-2016)	630,44	1 821,16	-561,40	1 259,76	<b>1 890,20</b>	-32,55
Intérêts livret "A"	1813,92	181,07	-790,58	-609,51	<b>1 204,41</b>	
<b>Totaux</b>	<b>33788,36</b>	<b>51622,47</b>	<b>-48 930,35</b>	<b>2 692,12</b>	<b>36 480,48</b>	<b>-32 594,92</b>

### La Trésorerie :

Elle s'élève au 31 décembre 2015 à **36.480,48€**. Le montant du transfert en Inde de mars 2016 : **32.594,92€**. (Dont 17.958,82€ pour les parrainages juillet-décembre 2015 et 13.603,55€ pour les actions sur place).

#### Nos dépenses de gestion en 2015 : 591,98€

- Frais d'affranchissement : 315,06€,
- Assurance (obligatoire) : 148,10 €,
- Papeterie 58,37€.
- Frais de transfert en Inde : 50,41€,
- Frais internet : 20,04€.

**Les intérêts du livret A** nous ont permis de financer l'achat d'un appareil photo pour chaque centre : total 760€.

**Le solde des cotisations 2013** : 972,53€. Comme chaque année nous avons utilisé cette somme pour finaliser les actions humanitaires de mars 2015.

### Liste des actions financées en 2015 :

- ➔ à Munnar : achat de lits pour l'orphelinat : 6.300€.
- ➔ à Valparai : achat de matelas : 1.400€, peinture partielle de l'orphelinat : 240€, rénovation des fenêtres abimées par la tempête : 1.080€, achat d'une télévision pour les enfants : 265€.
- ➔ Mt Carmel participation à la finalisation du dortoir : 4.185,86€.

### N'oubliez pas de payer votre cotisation 2016

Vous êtes **22** membres (sur 113 cotisants) à avoir pensé à régler la cotisation annuelle 2016. Il nous est impossible de gérer l'association sans cette **cotisation de 12€** (inchangée depuis 2005). Je passe beaucoup de temps à faire des relances. Ce n'est pas toujours agréable ni pour vous ni pour moi. J'ai besoin que chacun d'entre vous utilise une petite dose d'énergie pour y penser car cela représente un déficit de 1.668€ sur les 3 dernières années pour l'association et les enfants.

Les enfants, les Soeurs, le Conseil d'Administration et moi même vous remerciant du fond du coeur.

Isabelle Bourvis (Présidente).



Le nouveau dortoir de la maison d'enfants St Joseph de Mount Carmel est habité depuis le 1er juin. MERCI à VOUS